

SESSION MINISTERIELLE

EXTRACT FROM : C-R(66)71
DATE OF DOCUMENT : _____
CONTROL SHEET N° : _____
COPY N° : _____
MEETING HELD : 16-12-1966
FILE N° : _____

I. RESOLUTION RELATIVE AUX TACHES FUTURES DE L'ALLIANCE

Référence : C-R(66)68 ✓

1. Comme suite à la proposition formulée le jour précédent par le Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, le CONSEIL adopte la résolution suivante (1) :

"Le CONSEIL, soucieux d'atteindre les objectifs fondamentaux du Traité de l'Atlantique Nord dans un esprit de cohésion et de solidarité entre les signataires du Traité ;

ESTIME indispensable d'analyser les événements politiques survenus depuis la signature du Traité, en vue de déterminer leur influence sur les relations internationales et sur l'Alliance elle-même ;

DECIDE d'étudier sur cette base les tâches futures de l'Alliance et les mesures à prendre pour y faire face, afin de renforcer l'Alliance en tant qu'élément d'une paix durable ; il examinera les moyens de perfectionner les consultations atlantiques au sein de l'Alliance, y compris entre les partenaires européens ;

RECOURRA, pour effectuer cette étude à un niveau politique élevé, aux méthodes les plus appropriées à l'exécution de son mandat.

Un premier rapport sera examiné à la session ministérielle du printemps 1967, et le Conseil ministériel du mois de décembre 1967 tirera les conclusions de cet examen."

(1) Diffusée ultérieurement sous la cote C-M(66)145 ✓